

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

PATE EPOXY ACIER

Mise à jour: 15/7/2020

Version: 8

Langue: fr-FR

Date d'édition: 21/7/2020

Page: 1 de 11

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial du produit: PATE EPOXY ACIER

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation générale: Colle

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

SOLOPLAST-VOSSCHEMIE

Z. I. Le Fontanil Tél. : 04 76 75 42 38

Rue du Pré Didier Fax : 04 76 56 14 49

38522 SAINT-EGREVE Cedex E-Mail : info@soloplast.fr

1.4 Numéro d'appel d'urgence

INRS/ORFILA : Tél : 01 45 42 59 59

<http://www.centres-antipoison.net>

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au règlement (CE) 1272/2008 (CLP)

Skin Irrit. 2; H315 Provoque une irritation cutanée.

Eye Irrit. 2; H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Skin Sens. 1; H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Aquatic Chronic 3; H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquette (CLP)



Mention d'avertissement: **Attention**

Mentions de danger:	H315	Provoque une irritation cutanée.
	H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
	H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
	H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

PATE EPOXY ACIER

Mise à jour: 15/7/2020

Version: 8

Langue: fr-FR

Date d'édition: 21/7/2020

Page: 2 de 11

Conseils de prudence:	P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
	P102	Tenir hors de portée des enfants.
	P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux.
	P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau/au savon.
	P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
	P333+P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
	P337+P313	Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
	P501	Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

Marquage spécial

Texte pour l'étiquetage:	EUH205	Contient des composés époxydiques. Peut produire une réaction allergique.
		Contient Produit de réaction avec Bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire ≤ 700) et Produits de réaction de pentaérythritol propoxylé et 1-chloro-2,3-époxypropane avec le sulfure d'hydrogène. Voir les informations fournies par le fabricant.

2.3 Autres dangers

Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

Résultats des évaluations PBT et vPvB:

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 Substances: non applicable

3.2 Mélanges

Spécification chimique: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux:

Ingrédient	Désignation	Teneur	Classification
N°CE 500-033-5 CAS 25068-38-6	Produit de réaction avec Bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire ≤ 700)	10 - 20 %	Skin Irrit. 2; H315. Eye Irrit. 2; H319. Skin Sens. 1; H317. Aquatic Chronic 2; H411.
REACH 01-2120118957-46-xxxx n° de liste 701-196-7 CAS -	Produits de réaction de pentaérythritol propoxylé et 1-chloro-2,3-époxypropane avec le sulfure d'hydrogène	10 - 20 %	Skin Sens. 1; H317. Aquatic Chronic 3; H412.
N°CE 231-096-4 CAS 7439-89-6	Fer, poudreux	< 10 %	Flam. Sol. 2; H228.
N°CE 202-013-9 CAS 90-72-2	2,4,6-tris(Diméthylaminométhyl)phénol	< 5 %	Acute Tox. 4; H302. Skin Irrit. 2; H315. Eye Irrit. 2; H319.

Pour le texte intégral des phrases H et EUH: voir la rubrique 16.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

PATE EPOXY ACIER

Mise à jour: 15/7/2020	Date d'édition: 21/7/2020
Version: 8	Page: 3 de 11
Langue: fr-FR	

Indications complémentaires: Contient Talc, Calcaire, Suie et Dioxyde de titane: Les valeurs limites maximales d'exposition professionnelle, sont, le cas échéant, indiquées dans la section 8.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Informations générales: Premiers secours: veillez à votre autoprotection!
En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

En cas d'inhalation: S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de malaises persistants, consulter un médecin.

Après contact avec la peau: Laver aussitôt avec de l'eau et du savon puis rincer soigneusement.
En cas de réaction cutanée, consulter un médecin.

Contact avec les yeux: Rincer l'oeil aussitôt en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante.
Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.
Continuer à rincer. Consulter ensuite aussitôt un ophtalmologiste.

Ingestion: Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.
Ne jamais rien faire avaler à une personne sans connaissance.
Ne pas provoquer de vomissement.
Appeler aussitôt un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Provoque une irritation cutanée.
Peut provoquer une allergie cutanée.
Provoque une sévère irritation des yeux.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyen d'extinction

Agents d'extinction appropriés:
Jet d'eau en aspersion, poudre d'extinction, mousse, Dioxyde de carbone.

Agents d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:
Jet d'eau à grand débit.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Oxydes métalliques, acide chlorhydrique, oxydes d'azote (NOx), oxydes de soufre, monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection en cas d'incendie:
Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

PATE EPOXY ACIER

Mise à jour: 15/7/2020
Version: 8

Langue: fr-FR

Date d'édition: 21/7/2020
Page: 4 de 11

Indications complémentaires: Refroidir les récipients exposés au danger par aspersion d'eau.

Ne pas laisser s'écouler l'eau d'extinction dans les canalisations, le sol ou le milieu aquatique.
Les résidus de l'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être évacués conformément aux directives officielles locales.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Ne pas respirer les poussières ou brouillards. Éviter le contact avec la substance.
Si possible, colmater la fuite. Assurer une aération suffisante.
Porter un équipement de protection approprié. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Tenir toute personne non protégée à l'écart.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les plans d'eau ou les canalisations.
Informez si nécessaire les autorités compétentes.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel) et recueillir dans un récipient clos en vue d'une élimination adéquate.
Ne jamais remettre le produit déversé dans le conteneur d'origine en vue d'une réutilisation.

Indications complémentaires: Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

6.4 Référence à d'autres sections

Voir section 8 et 13 pour de plus amples informations.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions de manipulation: Assurer une bonne aération et ventilation de l'entrepôt et du poste de travail. Ne pas respirer les poussières ou brouillards. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
Porter un équipement de protection approprié.
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Tenir à disposition dans l'espace de travail un dispositif de rinçage oculaire.

Protection contre l'incendie et les explosions:

Conserver à l'écart de la chaleur.
Lors de la manipulation de grandes quantités, prendre des mesures contre la charge électrostatique.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage et de conditionnement:

Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé.
Conserver le récipient à l'abri de l'humidité. Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
Protéger de la chaleur et des radiations solaires directes.
A stocker en position debout.

Conseils pour le stockage en commun:

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

PATE EPOXY ACIER

Mise à jour: 15/7/2020

Version: 8

Langue: fr-FR

Date d'édition: 21/7/2020

Page: 5 de 11

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites au poste de travail:

N°CAS	Désignation	Type	Valeur seuil
1333-86-4	Carbone	France: VME	3,5 mg/m ³
13463-67-7	Dioxyde de titane	France: VME	10 mg/m ³

8.2 Contrôle de l'exposition

Prévoir une bonne aération ou un système d'aspiration ou ne travailler qu'avec des garnitures absolument étanches.

Protection individuelle

Contrôle de l'exposition professionnelle

Protection respiratoire:	Au delà des limites de concentration au poste de travail (VME), porter un appareil respiratoire. Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. La classe des filtres de protection respiratoire doit absolument être adaptée à la concentration max. du polluant (gaz/vapeur/aérosol/particules) pouvant être produit. En cas de dépassement, il faut utiliser des appareils indépendants! Recommandation: Utiliser un filtre de type A-P2 conforme à la norme EN 14387.
Protection des mains:	Gants de protection conforme à la norme EN 374. Type de gants: PVC ou polyéthylène Période de latence: > 480 min. Observer les indications du fabricant de gants de protection quant à leur perméabilité et leur résistance au percement.
Protection oculaire:	Lunettes de protection hermétiques conformes à la norme EN 166.
Protection corporelle:	Porter un vêtement de protection approprié.
Mesures générales de protection et d'hygiène:	Ne pas respirer les poussières ou brouillards. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Tenir à disposition dans l'espace de travail un dispositif de rinçage oculaire .

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les plans d'eau ou les canalisations.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

PATE EPOXY ACIER

Mise à jour: 15/7/2020	Date d'édition: 21/7/2020
Version: 8	Page: 6 de 11
Langue: fr-FR	

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect:	Forme: Pâteux
	Couleur: Gris
Odeur:	Caractéristique
Seuil olfactif:	Aucune donnée disponible
Valeur pH:	Aucune donnée disponible
Point de fusion/point de congélation:	Non applicable
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	Non déterminé
Point éclair/plage d'inflammabilité:	> 100 °C
Taux d'évaporation:	Aucune donnée disponible
Inflammabilité:	Non déterminé
Limites d'explosivité:	LIE (Limite Inférieure d'Explosivité): Non applicable LSE (Limite Supérieure d'Explosivité): Non applicable
Tension de vapeur:	Aucune donnée disponible
Densité de la vapeur:	Aucune donnée disponible
Densité:	1,85 g/mL
Solubilité dans l'eau:	pratiquement insoluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité:	Non déterminé
Température de décomposition:	Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique:	Aucune donnée disponible
Propriétés explosives:	Le produit est non explosif.
Propriétés comburantes:	Aucune donnée disponible

9.2 Autres informations

Indications diverses: Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Voir sous-section «Possibilité de réactions dangereuses».

10.2 Stabilité chimique

Stable si stocké dans les conditions prévues.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.4 Conditions à éviter

Tenir éloigné de toute source de chaleur, d'étincelle ou de flamme ouverte.
Protéger des radiations solaires directes.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

PATE EPOXY ACIER

Mise à jour: 15/7/2020

Version: 8

Langue: fr-FR

Date d'édition: 21/7/2020

Page: 7 de 11

10.5 Matières incompatibles

Aucune donnée disponible

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition dans le cas d'un usage approprié.

Décomposition thermique: Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Effets toxicologiques: Toxicité aiguë (par voie orale): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 Toxicité aiguë (dermique): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 Toxicité aiguë (par inhalation): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 Corrosion cutanée/irritation cutanée: Skin Irrit. 2; H315 = Provoque une irritation cutanée.
 Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2; H319 = Provoque une sévère irritation des yeux.
 Sensibilisation respiratoire: Manque de données.
 Sensibilisation cutanée: Skin Sens. 1; H317 = Peut provoquer une allergie cutanée.
 Mutagénicité sur les cellules germinales/Génotoxicité: Manque de données.
 Cancérogénité: Manque de données.
 Toxicité pour la reproduction: Manque de données.
 Effets sur et par le lait maternel: Manque de données.
 Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique): Manque de données.
 Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée): Manque de données.
 Danger par aspiration: Manque de données.

Symptômes

Après contact avec les yeux:
 Un contact direct avec les yeux peut entraîner une brûlure, un larmoiement ou une rougeur.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

12.2 Persistance et dégradabilité

Indications diverses: Aucune donnée disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

PATE EPOXY ACIER

Mise à jour: 15/7/2020	Date d'édition: 21/7/2020
Version: 8	Page: 8 de 11
Langue: fr-FR	

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage: n-octanol/eau:

Aucune donnée disponible

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible

12.6 Autres effets nocifs

Remarques générales: Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les plans d'eau ou les canalisations.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Code de déchet: 08 04 09* = Déchets de colles et de mastics contenant des solvants organiques ou autres matières dangereuses.
FFDU = fabrication, formulation, distribution et utilisation * = Soumis à une documentation.

Recommandation: Ne doit pas être éliminé avec les ordures ménagères.
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les plans d'eau ou les canalisations.
L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Incinération de déchets spéciaux avec autorisation des autorités locales.

Conditionnement

Recommandation: Incinération de déchets spéciaux avec autorisation des autorités locales.
Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADR/RID, IMDG, IATA-DGR: néant

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR/RID, IMDG, IATA-DGR: Non réglementé

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID, IMDG, IATA-DGR: néant

14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID, IMDG, IATA-DGR: néant

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

PATE EPOXY ACIER

Mise à jour: 15/7/2020	Date d'édition: 21/7/2020
Version: 8	Page: 9 de 11
Langue: fr-FR	

14.5 Dangers pour l'environnement

Polluant marin: non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directives nationales - France

Aucune donnée disponible

Directives nationales - États-membres de la CE

Etiquetage de l'emballage d'un volume <= 125mL



Mention d'avertissement:	Attention	
Mentions de danger:	H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
	H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence:	P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
	P102	Tenir hors de portée des enfants.
	P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux.
	P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau/au savon.
	P333+P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Directives nationales - Grande-Bretagne

Code DG-EA (Hazchem): -

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise pour ce mélange.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

PATE EPOXY ACIER

Mise à jour: 15/7/2020

Version: 8

Langue: fr-FR

Date d'édition: 21/7/2020

Page: 10 de 11

RUBRIQUE 16: Autres informations

Informations diverses

Textes des phrases H sous la section 2 et 3:

H228 = Matière solide inflammable.

H302 = Nocif en cas d'ingestion.

H315 = Provoque une irritation cutanée.

H317 = Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 = Provoque une sévère irritation des yeux.

H411 = Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H412 = Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH205 = Contient des composés époxydiques. Peut produire une réaction allergique.

Abréviations et acronymes:

ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

LEP: Limite d'exposition professionnelle

AS/NZS: Norme Australienne/Néo-zélandaise

CAS: Service des résumés chimiques

CFR: Code des règlements fédéraux

CLP: Classification, étiquetage et emballage

DMEL: Dose dérivée avec effet minimum

DNEL: Dose dérivée sans effet

CE: Communauté européenne

EN: Norme européenne

UE: Union européenne

FFDU: Fabrication, formulation, distribution et utilisation

IATA: Association du transport aérien international

IBC Code: Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac

Code IMDG: Code Maritime International des Marchandises Dangereuses

LIE: Limite Inférieure d'Explosivité

MARPOL: Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires

OSHA: Administration de la sécurité et de la santé au travail

PBT: Persistant, bioaccumulable et toxique

PNEC: Concentration prédite sans effet

PVC: Polychlorure de vinyle

REACH: Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques

RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses

TLV: Valeur limite d'exposition

vPvB: Très persistantes et très bioaccumulables

LEP: Limite d'exposition professionnelle

Raison des dernières modifications:

Modification dans la section 1: Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Mise à jour d'ordre général

Créée: 1/2/2019

Service responsable de la fiche technique

Responsable: voir section 1: Service responsable de l'information

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

PATE EPOXY ACIER

Mise à jour: 15/7/2020

Version: 8

Langue: fr-FR

Date d'édition: 21/7/2020

Page: 11 de 11

Les informations de cette fiche de données techniques ont été élaborées avec le plus grand soin et correspondent au stade des connaissances à la date de mise à jour. Elles ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.